

Séance du Conseil Municipal du 10/02/2011

N° 035

**Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration / Pole
accueil du public
Service Restauration
REF : DRH2011001**

Signataire : CD/RD

**OBJET :Adhésion du Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective
(SIRESCO) au Syndicat Mixte des systèmes d'Information (SII)**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-29, L 5211-1, L 5211-5, L5211-18, L 5212-32, L 5711-1 et suivants ;

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la délibération du Comité syndical du Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO) en date du 22 juin 2010 sollicitant son adhésion au Syndicat intercommunal de l'informatique (SII) ;

Vu la délibération du Comité syndical du Syndicat intercommunal de l'informatique (SII) du 21 septembre 2010 portant modification de ses statuts et sa transformation en syndicat mixte « fermé » dénommé syndicat mixte des systèmes d'information dont le sigle est S.I.I. ;

Vu la délibération du Syndicat intercommunal de l'informatique (SII) du 21 septembre 2010 portant approbation de l'adhésion du SIRESCO ;

Vu les délibérations des communes membres du SII approuvant l'adhésion du SIRESCO ;

Vu l'arrêté préfectoral relatif à la transformation du SII en syndicat mixte « fermé » ;

Considérant que la demande d'adhésion du SIRESCO au SII est motivée par une relation partenariale entre les deux syndicats depuis de nombreuses années ainsi que par la qualité des activités produites et l'approche économique de l'action publique conduite par le SII ;

Considérant que la demande du SIRESCO s'inscrit parfaitement dans la démarche de développement du SII ;

A la majorité des membres du conseil, Me Ratzel-Togo, MM. Ros, Monino du groupe "les Verts", Me Ahmed, M. Ménia du groupe «Aubervilliers en marche pour le changement» s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE l'adhésion du Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO) au Syndicat mixte des systèmes d'information (SII)

Reçu en Préfecture le : 19.02.2011

Publié le : 18.02.2011

Certifié exécutoire le : 19.02.2011

Pour le Maire

Jacques SALVATOR